

COMMUNE DE GEISPITZEN
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de GEISPITZEN
SÉANCE DU LUNDI 20 JUILLET 2026
Sous la présidence de Monsieur Christian BAUMLIN, Maire

Le Maire, Christian BAUMLIN, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h00.

Présents : BAGARD Martine, BAUMLIN Christian, BOITELLE-MULLER Nathalie, DUBOIS Vincent, EHRET Philippe, FORCE Nathalie, ISSNER Marc, LITZLER Sébastien, MONGEOT Marie, NICOLAS Gwenaëlle, SCHNEIDER Hervé, SCHNEIDER Patrice, UNTZ Marguerite

Absents non excusés : néant

Absents excusés : ENGGASSER Hervé, SCHERRER Eliane

Absents ayant donné procuration : ENGGASSER Hervé

Ordre du jour

1. Attribution de fonds de concours pour des achats d'équipements divers pour le Centre de Première Intervention de Geispitzen
2. Rapport des commissions
3. Communications, informations

Vu les articles L 2541-6 et L 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner FORCE Nathalie, Conseillère municipale, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Point 1 Attribution de fonds de concours pour des achats d'équipements divers pour le Centre de Première Intervention de Geispitzen

Monsieur le Maire informe avoir sollicité à nouveau le fonds de concours de Saint-Louis Agglomération pour participer au financement d'équipements divers pour le Centre de Première Intervention de Geispitzen.

En effet, la commune est en charge de tous les achats d'investissement et de fonctionnement du CPI. Pour garantir le bon fonctionnement des interventions (allant de 50 à 60 par an), il est primordial d'équiper correctement les sapeurs-pompiers, notamment des appareils respiratoires isolants (ARI), permettant les interventions en milieux non respirables, pauvres en oxygène, toxiques, asphyxiants...

Le devis établi par notre fournisseur s'établit à 1 924,20 € HT (2 309,04 € TTC).

Afin de financer en partie ces dépenses, la commune a fait une demande auprès du fonds de concours de Saint-Louis Agglomération 2021-2026 pour une participation maximale de 50 % du montant HT des dépenses.

Le conseil de communauté de Saint-Louis Agglomération s'est réuni et a délibéré favorablement à cette participation du fonds de concours le 17 juin 2026. La commune percevra la somme de 962,10 € (1 924,20 € HT / 2).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la dépense précitée ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution du fonds de concours et ainsi percevoir ce fonds de concours.

Point 2 Rapport des commissions

a) Urbanisme

La commission d'urbanisme communique le dossier remis au service instructeur :

Document	Date dépôt	Nom du pétitionnaire	Nature du projet	Lieu du projet
Permis de construire	11/06/2026	RENCK Lionel	Maison individuelle	Route de Schlierbach
Permis de construire	11/06/2026	RENCK Jean-Claude	Maison individuelle	Route de Schlierbach
Permis de construire	11/06/2026	RENCK Jean-Claude	Maison individuelle	Rue des Champs
Déclaration de travaux	19/06/2026	ILIC Jovan	Panneaux photovoltaïques	17 rue de la Libération
Déclaration de travaux	19/06/2026	STEPHAN Eric	Panneaux photovoltaïques	2C rue des Vergers
Certificat d'urbanisme	03/07/2026	Maître Marion ARMBRUSTER	Information	Bei der Kapelle

b) Saint-Louis Agglomération - point sur les Commissions

Monsieur le Maire invite les conseillers à faire un compte-rendu sur les commissions de Saint-Louis Agglomération auxquelles ils ont participé, afin de présenter les missions et objectifs de ces commissions.

Point 3 Communications, informations

a) Recensement de la population 2027

Le recensement de la population consiste à fournir des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité...), des ménages (composition, taille, lien familiaux...).

Le dernier recensement des habitants de la commune de Geispitzen s'est déroulé en 2022 et a lieu tous les 5 ans. En 2027, il aura lieu du 21 janvier au 20 février.

b) Plan canicule

Depuis plusieurs jours, notre département rencontre des épisodes de forte chaleur et a déjà été placé en vigilance canicule.

À cette occasion, la commune de Geispitzen a mis en place un dispositif de surveillance, afin d'accompagner les personnes les plus vulnérables.

Les élus prennent régulièrement des nouvelles par téléphone auprès des personnes concernées afin de s'assurer de leur état de santé et si elles le souhaitent, une visite à domicile est organisée afin d'apporter une présence et un soutien.

c) Journée citoyenne

Monsieur le Maire propose de faire le point avec les conseillers afin de préparer les différents ateliers de la journée citoyenne prévue le samedi 05 septembre 2026.

d) Prochain Conseil Municipal

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au lundi 14 septembre 2026 à 19h00.

La séance est levée à 20h15.

Le Maire,
Christian BAUMLIN



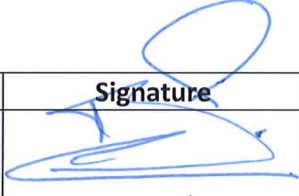
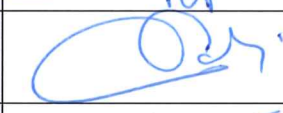
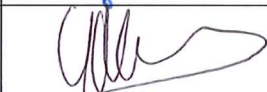
Le secrétaire de séance,
FORCE Nathalie



Liste de présence du conseil municipal de GEISPITZEN de la séance du lundi 20 juillet 2026

Ordre du jour

1. Attribution de fonds de concours pour des achats d'équipements divers pour le Centre de Première Intervention de Geispitzen
2. Rapport des commissions
3. Communications, informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
BAUMLIN Christian	Maire		
SCHNEIDER Patrice	Premier Adjoint		
BOITELLE-MULLER Nathalie	Deuxième Adjointe		
DUBOIS Vincent	Troisième Adjoint		ENGASSER Hervé
UNTZ Marguerite	Conseillère municipale		
ISSNER Marc	Conseiller municipal		
BAGARD Martine	Conseillère municipale		
EHRET Philippe	Conseiller municipal		
FORCE Nathalie	Conseillère municipale		
LITZLER Sébastien	Conseiller municipal		
SCHNEIDER Hervé	Conseiller municipal		
NICOLAS Gwenaëlle	Conseillère municipale		
SCHERRER Eliane	Conseillère municipale	Absente excusée	
ENGASSER Hervé	Conseiller municipal	Absent excusé Procuration à DUBOIS Vincent	
MONGEOT Marie	Conseillère municipale		